



AGENCE du GRAND CERF
pour mieux vous loger

BARÈME D'HONORAIRES - 2019

MONTANT DE LA TRASNACTION (PRIX DE VENTE)	HONORAIRES TTC (EN % DU PRIX DE VENTE)
DE 0 À 50 000 €	9 %
DE 50 000 € À 150 000 €	9 %
DE 150 000 € À 300 000 €	6 %
DE 300 000 € À 500 000€	5 %
AU-DELÀ DE 500 000 €	4 %

Nos honoraires sont Toutes Taxes Comprises.

La commission d'agence est à la charge du vendeur sauf indication contraire inscrit au mandat.

Sas Agence du grand cerf - 76 rue Emile Zola - 95870 Bezons

Tel : 01.39.47.81.80. E-mail : agencedugrandcerf@wanadoo.fr

Carte professionnelle n° CPI 9501 2019 000 040 357 - Garantie financière CEGC 110 000€ - R.C.S Pontoise 537 494

536